



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Terres d'avenir

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

**1. Identification du pouvoir adjudicateur:**

SAINT-LOUIS Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél : 03 89 70 90 70  
Fax : 03 89 70 90 85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

L'avis implique un marché  
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques  
Groupement de commandes : Non

**2. Procédure :**

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

**Création d'un pôle de services à Hagenthal-le-Bas - reconsultation lot 4A couverture - zinguerie et 4B étanchéité zinguerie**

**4. Caractéristiques principales du marché :**

4.1. Article préliminaire

La présente consultation fait suite à une première consultation passée selon une procédure adaptée, pour la « Création d'un pôle de services à Hagenthal-le-Bas ». Cette consultation comportait les lots suivants :

- Lot 1 : Démolition
- Lot 2 : Gros-Œuvre ;
- Lot 3 : Charpente bois ;
- Lot 4 : Couverture - Zinguerie - Étanchéité ;
- Lot 5 : ITE - Bardage ;
- Lot 6 : Menuiserie extérieure alu ;
- Lot 7 : Plâtrerie - Isolation ;
- Lot 8 : Électricité - Courants faibles ;
- Lot 9 : Chauffage - Ventilation ;
- Lot 10 : Installations sanitaires ;
- Lot 11 : Faux plafonds ;
- Lot 12 : Carrelage - Faïence ;
- Lot 13 : Menuiserie intérieur bois ;
- Lot 14 : Revêtements de sols ;
- Lot 15 : Peinture intérieure ;
- Lot 16 : Serrurerie ;
- Lot 17 : Échafaudage ;
- Lot 18 : Ascenseur ;

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 Saint-Louis Cedex  
Tél. : 03 89 70 90 70 - Fax : 03 89 70 90 85 - [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)



Lot 19 : Portes sectionnelles ;  
Lot 20 : Aménagements extérieurs - VRD ;  
Lot 21 : Signalétique ;  
Lot 22 : Nettoyage ;  
Lot 23 : Taille de pierres.

Concernant plus spécifiquement le lot 4 « Couverture - Zinguerie - Étanchéité », ce dernier a été déclaré sans suite en raison de l'insuffisance de concurrence et de la redéfinition du besoin. Afin de pallier cette situation, le cahier des charges initial a été revu, ainsi la présente consultation a scindé ce lot en deux lots à savoir « COUVERTURE - ZINGUERIE » et « ETANCHEITE - ZINGUERIE » pour une mise en concurrence efficiente.

Le titulaire est réputé prendre en compte toutes les modifications survenues à l'occasion de l'exécution du chantier (plans, modification de planning, rapports des organismes de contrôle, etc...) au moment de la notification du marché.

#### 4.2. Objet

La présente consultation concerne concernent les travaux de construction d'un pôle de services et le réaménagement partiel de la crèche Tom Pouce, ainsi que les aménagements extérieurs, incluant l'arrière de la salle polyvalente, sur le site situé à l'angle de la rue de Leymen et de la rue Oberdorf à Hagenthal-le-Bas.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) propre à chaque lot.

Il s'agit d'une opération de travaux.

Lieu(x) d'exécution : HAGENTHAL-LE-BAS (68220)  
Code NUTS : FRF12

#### 5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

| Code CPV principal | Libellé du code CPV principal        |
|--------------------|--------------------------------------|
| 45210000 - 2       | Travaux de construction de bâtiments |

| Code CPV complémentaire | Libellé du code CPV complémentaire |
|-------------------------|------------------------------------|
| 45261210 - 9            | Travaux de couverture              |
| 45261420 - 4            | Travaux d'étanchéification         |
| 09331200-0              | Modules solaires photovoltaïques   |

#### 6. Durée des marchés – Délais d'exécution

Pour chaque lot, le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date de réception sans réserve, des travaux.

Il est précisé que l'ordre de service de démarrage vaudra ordre de démarrer la période de préparation et par la suite, la réalisation des travaux.

Le délai global d'exécution des travaux imposé par le pouvoir adjudicateur comprend : la période de préparation, la réalisation des travaux et études nécessaires à celle-ci, le repliement des installations de chantier, la remise en état des lieux après chantier.

Il est de 28 mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.



Au sein de ce délai global d'exécution et pour chaque lot :

- Une période de préparation incluant tous les délais de préparation de réalisation de plans d'exécution, de commande, des documents divers ou échantillons pour approbation. Sa durée est de 8 semaines (2 mois) à compter de l'ordre de service de démarrage.
- Le détail des différents délais d'exécution est fixé par le titulaire dans le cadre de son offre, sous la forme d'un planning détaillé. Ce planning pourra faire l'objet d'une mise au point d'un commun accord, suite à la notification du marché. Il respecte dans tous les cas le délai global d'exécution ci-dessus, imposé par le pouvoir adjudicateur.

La date prévisionnelle de démarrage de la période de préparation est fixée à la dernière semaine de janvier, pour un démarrage des travaux fin mars 2025.

Le titulaire est réputé prendre en compte toutes les modifications survenues à l'occasion de l'exécution du chantier (plans, modification de planning, rapports des organismes de contrôle, etc...).

#### 7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Oui
- Les variantes sont exigées : Non  
Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites.  
Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et subventions de l'État (DSIL), de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Région Grand Est, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Pour chaque lot, les prix sont révisables, dans les conditions du CCAP (article 6).
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie sera exigée dans les conditions du CCAP (article 9)
- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP (article 8).



➤ Lot 4A uniquement : L'Acheteur a décidé de faire application des dispositions de l'article L.2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

En fonction du lot pour lequel il candidate, le titulaire devra réaliser une action d'insertion qui permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Le titulaire s'engage ainsi à réaliser, au minimum, le nombre d'heures d'insertion mentionnés à l'article 3.1 du CCAP durant la durée du chantier, nombre d'heures également mentionné dans l'acte d'engagement.

#### 8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
  - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
  - La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
  - Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
  - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
  - Pour le lot 4A : une attestation nominative de chantier du fait des travaux de panneaux photovoltaïques
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

#### 9. Conditions de participation :

Marché réservé : Non  
 Réduction du nombre de candidats : Non  
 La consultation comporte des tranches : Non  
 Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
 Visite obligatoire : Non

#### 10. Critères d'attribution :

Pour chaque lot, les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| Rang | Critères de jugement des offres     | Pondération |
|------|-------------------------------------|-------------|
| 1    | Valeur technique de l'offre         | 45 %        |
| 2    | Prix des prestations                | 35 %        |
| 3    | Qualité environnementale de l'offre | 20 %        |

#### 11. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite



Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

**12. Date limite de réception des offres :**

**Jeudi 27 février 2025 à 12h00.**

**13. Date d'envoi de l'avis à la publication :**

**Mercredi 29 janvier 2025.**

